COMMUNIQUE CONJOINT ENTRE LES FORCES DEMOCRATIQUES POUR LE CHANGEMENT (MDR, PSD, PL) ET LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS (FPR)

Du vendredi 29 mai au 3 juin 1992, les Forces Démocratiques pour le Changement constituées par le Mouvement Démocratique Républicain (MDR), Le Parti Social Démocrate (PSD), le Parti Libéral (PL) ont rencontré à Bruxelles le Front Patriotique. Rwandais (FPR) pour une concertation portant sur l'avenir politique du pays et sur l'instauration rapide d'une paix durable au Rwanda. Ces entretiens se sont déroulés dans un esprit de franchise, de sincérité et de bonne volonté remarquables de part et d'autre.

Après un tour d'horizon sur les problèmes graves auxquels le Rwanda est confronté aujourd'hui et un examen approfondi sur l'approche des uns et des autres pour y apporter des solutions, les partis politiques MDR, PL, PSD et le FPR sont tombés d'accord sur les points suivants:

- 1° La guerre actuelle menée par le FPR contre le système dictatorial MRND et contre les abus qu'il a causés, doit céder le pas à une lutte politique commune par ailleurs engagée déjà par les partis - notamment MDR, PL,PSD - et le FPR.
- 2º Les partis MDR, PL, PSD et le FPR ont convenu de la nécessité d'un cessez-le-feu effectif entre l'armée du gouvernement rwandais et celle du FPR; ce cessez-le-feu devant être immédiatement suivi de négociations entre les deux parties. La négociation de ce cessez-le-feu n'est subordonnée à aucune condition préalable.

S'agissant du cessez-le-feu et des négociations politiques, les participants ont noté de grandes convergences de vue sur les points suivants:

- a) contrôle du respect de cessez-le-feu par un groupe d'observateurs militaires neutres convenu entre les deux parties;
- b) une ligne de cessez-le-feu matérialisée par un couloir séparant les zones occupées par l'une et l'autre armée;
- c) des négociations politiques devant porter notamment sur des mécanismes institutionnels et administratifs susceptibles de constituer des garanties de sécurité et des bases pour une société égalitaire et démocratique.

Le principe de système permanent de concertation a été également posé. Les modalités de cette concertation seront précisées plus tard. D'ores et déjà cependant, des actions coordonnées dans les domaines de l'information, de la diplomatie et de la sensibilisation de la population pourront avoir lieu en vue d'expliquer les méfaits du régime dictatorial au Rwanda.

Concernant l'absence à la concertation actuelle de Bruxelles de la formation du Président Habyalimana le MRND, ancien parti unique, les participants n'ont pas voulu associer celui-ci aux travaux à cause de son double langage qui a

Hin/

3